

Réguler les places en fonction des besoins

Quand le dogmatisme s'empare de la formation

L'idée directrice de *Réformer* est de « réguler les places de formation post-graduée en fonction des besoins en médecins ». Il y aurait trop de médecins. Ce surnombre de médecins serait la cause de l'augmentation incontrôlable des primes de l'assurance maladie obligatoire. Ce postulat, ancien, a été largement contredit.

Rien n'y fait le dogme est solide, malgré les constats désolants des prestations de santé planifiées par l'Etat, notamment en France et en Grande-Bretagne.

Des besoins inconnus comme postulat de départ

Partant de « besoins » dont la réalité est inconnue, *Réformer* veut définir le nombre de postes de formation post-graduée. Le but est de diminuer le nombre de médecins formés. *Réformer* organisera les filières de formation en répartissant de façon centralisée les assistant-es et chef-fes de clinique dans les hôpitaux et cabinets formateurs des huit cantons latins. Cette mainmise sur la formation est en fait un numerus clausus post hoc, qui ne s'appliquera aux étudiant-es qu'après avoir obtenu leur diplôme de médecin !

Pour mettre en œuvre la clause du besoin (LAMal, art 55a), l'Office fédéral de la santé publique a fourni des chiffres tellement fantaisistes que les sociétés médicales doivent négocier avec les autorités cantonales pour éviter une aggravation inévitable de la pénurie déjà observée. Dans un tel vide conceptuel, comment imaginer que *Réformer* puisse aujourd'hui planifier le nombre nécessaire de médecins en formation, disponibles sur le marché d'ici 5 à 10 ans ?

Une attractivité à préserver

Actuellement, dans la plupart des spécialités, l'évaluation se fait par compagnonnage, permettant tant aux candidat-es qu'aux formateurs/trices de se rendre compte s'« ils/elles sont fait-es pour ça ». Lorsque *Réformer*, structure administrative para-étatique, décidera de l'attribution des postes de formation, qui pourra encore évaluer les candidat-es ? Et quel aspirant-e interniste, chirurgien-ne, ou cardiologue se soumettra à un choix de postes de formation imposé par le bureau de *Réformer* ?

Une part importante de la population suisse, environ 25%, paie – cher – pour avoir une assurance (demi-)privée. La motivation principale de cette population est le libre choix du médecin. A terme, si *Réformer* devait atteindre ses objectifs de diminution du nombre de médecins formés, le libre choix n'existerait plus.

«*Réformer* doit sortir du dogme et revenir à la réalité.»

L'urgence est d'avoir assez de médecins, dans toutes les spécialités, pour nous soigner, maintenant et à l'avenir. Plus de 50% des chirurgien-nes indépendant-es, par exemple, pratiquant dans le canton ont plus de 60 ans. A ce rythme, nous fonçons vers une situation identique à la France !

Réformer, couplé à la clause du besoin et à l'interdiction d'installation pour les médecins étrangers, va créer une paucité médicale, vieillissante et de plus coincée dans les hôpitaux publics. Pour éviter ce cauchemar planifié, *Réformer* doit sortir du dogme et revenir à la réalité.



Dr Vincent Bettschart
Spécialiste en chirurgie, Président du groupement des médecins pratiquant en clinique privée (GMCP) de la SVM